Rapport d'activité APEG 2023

Dans le cadre **de nos statuts et** des orientations générales poursuivies par l'APEG (préservation de la biodiversité et indépendance de notre association), notre activité se concentre sur des thèmes mobilisateurs au niveau local et des actions à notre portée.

1 -NOS THÈMES D'INTERVENTION

2- NOS MODES D'INTERVENTION

3 - LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

1 - NOS THÈMES D'INTERVENTION

L'activité de l'APEG se déploie depuis plusieurs années sur des thèmes sur lesquels nous pouvons nous mobiliser, réfléchir ensemble et agir en commun et individuellement au quotidien et au plan loca,l par des actions à notre portée :

- Préserver la biodiversité : faune et flore en déclin très rapide et les ressources en eau - Freiner l'artificialisation des sols/ préserver les terres agricoles, naturelles et forestières

- Réduire, trier et recycler nos déchets

- Participer activement à la transition énergétique dans le respect de la biodiversité

I - Préserver nos ressources et la biodiversité

- A / Agir au quotidien pour préserver la biodiversité **:**

Nos écosystèmes, la faune et la flore qui les composent sont en déclin et en grand danger. Notre association soutient et encourage les actions et projets favorables à la protection de notre environnement. Ainsi, l'APEG se mobilise au quotidien pour :

- **Protéger notre patrimoine forestier, nos campagnes, la faune et la flore qui les habitent**
- **Préserver nos sols et lutter contre leur artificialisation**
- **Apprendre à respecter la vie et les équilibres naturels**

Notre association agit avec l'aide et l'appui d'associations amies en organisant des actions de sensibilisation de la population et en interpellant les autorités responsables, préfectures et communes pour les inciter à prendre des mesures de protection de notre environnement, de sa faune et de sa flore.

Outre les publications disponibles sur notre site apeg.fr et les articles publiés chaque mois dans notre APEG échange, notre association organise chaque année des animations et rencontres pour permettre à chacune et chacun d'enrichir ses connaissances et d'œuvrer pour préserver la biodiversité dans nos jardins et nos communes.

Ainsi, nous avons organisé en 2023 deux animations principales pour apprendre quelques bonnes pratiques ou bon gestes indispensable au développement de notre biodiversité

- **Le samedi 4 mars 2023, Jean François Noblet, écrivain, naturaliste et photographe animalier, était invité pour nous aider à mieux comprendre l'ensemble du vivant.**

  La visite commentée et animée par Jean François sur la ferme du Colombier de Claude Jouve à Grillon nous a permis de découvrir sur le terrain bon nombre d'idées intéressantes et importantes pour l'équilibre de nos écosystèmes. Cette visite a également permis à Jean François de nous alerter sur bon nombre de gestes ou d'habitudes inconscientes préjudiciable à la faune qui nous entoure.

  La conférence en soirée de Jean François Noblet sur la préservation du vivant à l'auditorium de la Maison Milon de Grillon a permis de bien conclure cette journée.

- **Le samedi 4 novembre 2023 après-midi consacré à un échange sur les oiseaux de nos jardins :** Nous avons échangé sur comment les identifier et les accueillir, quand et comment les nourrir (Abris pour insectes, nichoirs pour oiseaux, création de mares, replantation des haies), autant de solutions pour les préserver et développer notre biodiversité)

- B / la préservation des ressources en eau

La grande sécheresse de l'été 2022 et la raréfaction des précipitations (50 % de déficit annuel en 2023 sur notre secteur), nous ont fait toucher du doigt les effets de l'accélération du changement climatique et les grosses difficultés que nous rencontrons pour l'approvisionnement en eau dans tous ses usages (eau potable, irrigation, activités diverses).

Face à la diminution inéluctable dans notre région de cette ressource essentielle à la vie, notre association participe avec d'autres à la nécessaire prise de conscience urgente par tous les usagers à mieux maîtriser notre consommation d'eau, notamment en agriculture qui représente plus de 60 % des volumes consommés), pour l'adapter à ces conditions climatiques qui ne vont que se détériorer.

Des actions de sensibilisation des divers usagers sont en cours de déploiement avec le concours de divers organismes (SMBVL, FNE) et notamment lors de notre participation à différentes manifestations (Foire de Nyons et autres) pour tenter de préserver un usage équitable et adapté de la ressource en eau.

Nous relayons également les mesures de restriction prises par les autorités dans le cadre des commissions départementales de la ressource en eau.

Le travail mené par notre association depuis de nombreuses années au sein d'instances de concertation, notamment vis à vis des mesures de protection et de restauration du bassin versant du Lez, voit certains projets de longue haleine aboutir :

- Arrêté de protection des habitats naturels du bassin versant du Lez (APPHN) publié le 11/08/2023
- Schéma d'aménagement et de gestion (SAGE) du bassin versant du Lez : enquête publique à venir en 2024

Ce travail demande à être consolidé afin de poursuivre nos engagements sur la protection de cette ressource vitale pour la biodiversité dans son ensemble et pour la vie sur notre planète.

- C / Freiner l'artificialisation des sols/ préserver les terres agricoles, naturelles et forestières (ENAF)

Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sous la pression des activités humaines, soit l'équivalent de la surface d'un département artificialisé tous les dix ans.

Comme l'ensemble du territoire national , le Sud Drôme et Nord Vaucluse subissent l'artificialisation rapide des sols qui revêt plusieurs formes :étalement de l'habitat, développement d'infrastructures routières et autres, besoins des activités économiques….

Elle est l'une des causes de la perte de la biodiversité. La lutte contre l'artificialisation des sols représente également un enjeu majeur pour limiter le réchauffement climatique, un sol artificialisé n'absorbant plus de dioxyde de carbone ni les précipitations pluviales.

Pour tenter de freiner l'artificialisation des sols, la loi "*Climat et résilience*" du 22 août 2021 a instauré le Zéro artificialisation nette à échéance de 2050, avec une étape intermédiaire de réduction de moitié de la consommation décennale des espaces agricoles, naturels et forestiers (ENAF) d'ici 2031.

Notre association tente de faire prévaloir la préservation de nos espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans différentes circonstances :

Participation active aux instances de concertation

- élaboration du Plan Climat air énergie territorial de la PCAET :– ateliers – phase de validation en cours

- élaboration du schéma de cohérence territoriale (ScoT) Rhône Provence Baronnies : phase de diagnostic avant élaboration et validation d'ici 2026

Vigilance par rapport aux projets potentiellement destructeurs d'ENAF : projets d'urbanisme ou d'aménagements, enquêtes publiques , coupes rases, développement des énergies renouvelables (bois du plateau du Rouvergue et bois de Grignan), divers,

II- Réduire, trier et valoriser les déchets

L'APEG rappelle à chaque occasion que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Ceci étant, notre association s'est mobilisée en 2023 comme elle l'avait déjà fait en 2022 sur le tri et la valorisation de nos biodéchets. Plusieurs animations ont été réalisées :

Notre association était présente sur la foire éco biologique de Nyons les 20 et 21 mai 2023. A cette occasion, une animation sur le compostage et le lombricompostage a permis de sensibiliser les visiteurs sur la nécessité de trier et valoriser nos biodéchets. L'accent a été mis sur l'intérêt écologique du compost et du lombricompost produits et récupérés pour améliorer la qualité de nos sols (fertilisation et aération).

La présence de L'APEG sur le marché hebdomadaire de Grignan permet aussi de sensibiliser riverains et touristes sur l'importance de ce tri dans la réduction du volume de nos ordures ménagères et de fait les volumes incinérés ou enfouis préjudiciables à notre environnement.

Une démarche a été engagée avec des écoles pour initier les enfants en école primaire sur le lombricompostage, les premières interventions sont prévues

début 2024.

III -Participer activement à la transition énergétique dans le respect de la biodiversité (PF)

Soucieuse de limiter les effets du changement climatique, notre association :

- se mobilise contre les projets de développement des énergies renouvelables destructeurs de notre patrimoine apprécié de nos concitoyens, de zones naturelles et d'habitats indispensables au maintien de la biodiversité.
- elle soutient parallèlement avec une forte implication des solutions durables de développement des énergies renouvelables, et notamment les projets portés par plusieurs centrales villageoises de notre secteur, résultant de choix beaucoup plus responsables pour produire autrement de l'électricité photovoltaïque notamment en toiture dans le cadre de projets citoyens.

A ce titre nous avons poursuivi ou renforcé en 2023 nos interventions déjà engagées et pris de nouvelles initiatives rappelées ci dessous :

- ouverture contentieux contre le parc photovoltaïque au sol de Grignan de 9 ha :

après de nombreuses et vaines tentatives pour tenter depuis 2020 de faire renoncer la municipalité de Grignan à ce projet de PPV au sol détruisant 9 ha de zone boisée, l'APEG a du engager avec 2 autres associations (FRAPNA 26 et FNE AURA) un recours contentieux auprès du TA de Grenoble le 2/05/23 contre les 3 AP d'autorisation : jugement au fond attendu après référé suspension déposé par AT 26 en 06/23

-**opposition au projet de parc photovoltaïque au sol de Chantemerle les Grignan de 12 ha :**

Interventions aux cotés de l'association de sauvegarde du Rouvergue pour tenter de faire renoncer la municipalité de Chantemerle lés Grignan à un projet de PPV au sol détruisant 12 ha de zone boisée en Znieff de type 1 : projet réactivé dans le cadre des zones d'accélération des Énergies Renouvelables (ENR -loi APER du 10/03/2023) après abandon d'un premier projet similaire en 2020 suite à mobilisations des associations environnementales.

-intervention auprès des communes et de la CCEPPG pour faire connaître nos orientations pour le développement des ENR

diffusion de nos orientations notamment en matière de développement des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque par envoi d'un courrier aux communes et CCEPPG le 12/12/2023 sur la base de la note d'orientation de FNE AURA en la matière :schéma à suivre en 2024 lors du processus de validation des zones d'accélération des ENR

-Encouragement et soutien au développement et à la promotion des énergies renouvelables respectueuses de la biodiversité au travers de prises de participations financières dans trois structures de production citoyenne d'énergie renouvelable :

- SAS Centrales Villageoises de la Lance. Société créée pour l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable. Vente de l'énergie produite et encouragement de la coopération entre citoyens et collectivités d'un territoire, sensibilisation du grand public sur la nécessité de sobriété énergétique.

- 2684watts Centrales Villageoises Pays de Grignan, société coopérative à intérêt collectif née de la volonté d'un petit groupe d'habitants de la Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan désireux de développer l'énergie photovoltaïque sur leur territoire, en mettant les citoyens au centre du projet.

- Association Bourgs en transition Bourg saint Andéol -Sud VivaRhone-oeuvrant de longue date en sud Ardèche et déployant un projet citoyen ambitieux avec la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron de construction de 30 toitures PV à horizon 2025 co-financées par la Communauté de Communes et, en maîtrise directe de deux toits photovoltaïques d'une puissance de 36 kWc chacun à Saint-Jean-le-Centenier et Villeneuve-de-Berg.

2- NOS MODES D'INTERVENTION

A - Notre activité est conditionnée par nos moyens humains totalement bénévoles et s'inscrit sous différents aspects

A**nimations et sensibilisation de nos adhérents et du public** :

- Foires, expositions, événements régionaux (foire éco biologique de Nyons, marché hebdomadaire de Grignan…)
- Conférences et ciné débats en partenariat avec les Docs de Grillon (septembre : Paysans du ciel à la terre, film enquête de Hervé Payen / novembre : Lowtech, les bâtisseurs du monde d'après, film de

Adrien Bellay)

Information régulière de nos adhérents et du public :

- Publications disponibles sur notre site apeg.fr
- Diffusion mensuelle de notre APEG ECHANGE (9 numéros publiés en 2023)
- Courriers électroniques pour diffusion informations ponctuelles et communiqués de presse

Participation à plusieurs instances de concertation

Commission locale de l'eau du SAGE du LEZ – La Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET) – Consultation Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCEPPG – SCoT Rhône Provence Baronnies …

Interventions auprès des élus et autorités :

Signalements de situations préoccupantes pour l'environnement (coupes rases de ripisylves Lez...)

B - Notre association entretient des relations soutenues avec des associations qui poursuivent des buts similaires ou complémentaires :

- **associations locales :**- soutien et entraide pour un renforcement mutuel et mise en commun de nos moyens d'information et d'action : Centrales villageoises diverses, Association vivre respirer circuler Tricastin, Association sauvegarde du Rouvergue, etc...
- participation **au sein d'associations départementales** pour positionnement de l'APEG au niveau départemental : Présence au CA de FNE 84 et FRAPNA 26 au sein du réseau France Nature Environnement pour un renforcement de nos moyens d'information et d'action
-

3 - LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

- L'année 2023 a été une année marquée par la maladie et le décès trop rapide de Jean LUCHET, fondateur de l'APEG, après 11 années de présidence .
- Une nouvelle organisation en coprésidence a été mise en place, largement anticipée avec Jean Luchet pour permettre à notre association

de poursuivre son fonctionnement avec l'implication forte de plusieurs bénévoles

- - activité du CA : 8 réunions du Conseil d'administration organisées en 2023 : pour définir et mettre au point les actions engagées
- - nombreuses animations : Animation de nombreuses séances à destination des membres et du public : notamment soirées cinéma Docs de Grillon et diverses manifestations
- - poursuite communication active auprès des adhérents
- Participation à de nombreuses réunions pour représenter l'APEG ou de concertation avec nos associations partenaires notamment dans le cadre du recours contentieux déposé contre le parc photovoltaïque de Grignan
-
- Nous avons bénéficié des évolutions engagées depuis 2022 avec l'installation du **nouveau siège de l'APEG à la maison Milon** à Grillon, poursuivi le renforcement de l'information de nos adhérents et du public et poursuivi les principaux projets dans le sillage de nos orientations constantes
-

- - **Quelques dates rappelées ci-dessous**

- 4 mars 2023, conférence Jean François Noblet, écrivain, naturaliste et photographe animalier, pour nous aider à mieux comprendre l'ensemble du vivant.
- 25 mars 23 : Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire (statuts permettant la coprésidence) de l' APEG à Grillon
- 2 et 3 mai 2023 : dépôt recours contentieux contre le parc photovoltaïque au sol de Grignan
- 20 et 21 mai 2023 : tenue stand APEG foire de Nyons
- 4 novembre 2023 : maison Milon : après-midi d'échange sur les oiseaux de nos jardins
- 12 décembre 2023 : envoi courrier aux communes et CCEPPG sur les zones d'accélération des ENR